



ébullitions

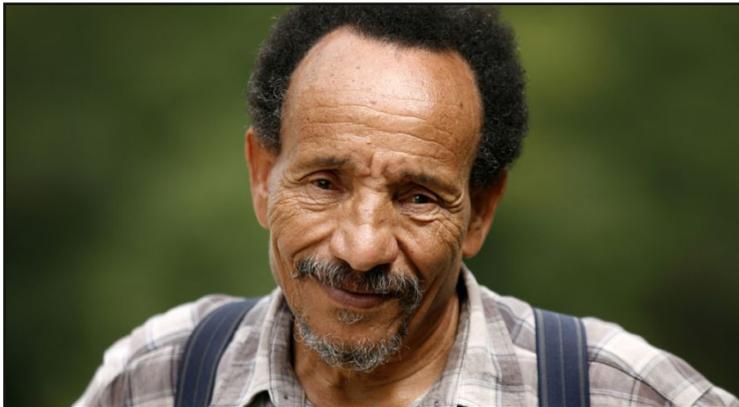
n°180 - mai juin 2022

Département de l'Ain

canard ain-pertinent

Pierre Rabhi, paysan philosophe

À l'occasion de sa disparition, témoignage de Brigitte Dauvergne co fondatrice du Mouvement des Colibris à Bourg en Bresse qui a rencontré Pierre Rabhi à plusieurs reprises en conférence.



La rencontre que je retiens est celle de Cluny en 2013. Face à la crise systémique, des milliers de citoyens œuvraient chaque jour à une profonde transition écologique et humaine de la société. Pour la première fois, 15 structures, motrices dans de nombreux domaines d'activité (agriculture, éducation, énergie, finance, économie, bien-être social, insertion, démocratie...) ont décidé de se regrouper autour du Collectif pour la Transition Citoyenne. Elles ont témoigné à travers leurs expertises et leurs expériences, de la construction d'une société nourrie par des valeurs de solidarité, de coopération, de respect des hommes et des écosystèmes. Le festival de la transition à Cluny (71) de mai 2013 sera l'occasion de fêter le lancement de ce collectif présenté à la presse. Ces structures rendent publique leur déclaration commune et lance un appel à rejoindre et amplifier ce mouvement citoyen.

Ce collectif est porté par Miramap, Les Amis de la Terre, Attac, Biocoop, Colibris, Energie Partagée, Enercoop, la Nef, le Plan ESSE, le Réseau Cocagne, Terre de liens, et Villes et Territoires en Transition.

A l'heure actuelle, des collectifs ont fleuri çà et là, notamment celui de Bourg en Bresse, qui a vu naître le projet alternatif de la Monnaie Locale. Souhaitons que d'autres idées émergent pour créer d'autres projets.

Pour illustrer mon propos je reprendrai une phrase célèbre de Pierre Rabhi :
"Je n'ai pas envie d'être né pour produire, pour consommer et mourir. C'est une destinée un peu limitée! Je suis né pour vivre, je suis né pour admirer. Si on doit toute sa vie besogner pour que les poubelles débordent de déchets cela n'a aucun sens"

La 1ère phrase du mois

Quand on a une vie meilleure que les autres,
on construit une table plus longue,
pas une clôture plus haute.



Transition vers l'éco mobilité : Il y a plusieurs chemins

Changeons pour l'éco mobilité

L'association AutosBus travaille depuis bientôt dix ans à faire avancer l'éco mobilité dans la zone périurbaine de Bourg. L'éco mobilité, ce sont les alternatives à l'auto-solo : les transports publics, le covoiturage, le vélo. Nous faisons des études, des enquêtes, des tests, des animations, des expériences pilotes, ... et nous grognons parce que les choses n'avancent pas assez vite.

Dans notre territoire, la plus grosse émission de CO², c'est le transport. Dans nos transports, la plus grosse émission de CO², c'est la voiture. Dans nos déplacements en voiture, les plus grosses émissions de CO², ce sont les longs trajets quotidiens des périurbains. Et ces dernières ne cessent d'augmenter alors que les autres sortes d'émissions baissent, trop lentement mais baissent quand même.

Si on se déplace un peu loin en périphérie de Bourg, on sort sa voiture pour plus de 95% des trajets et neuf voitures sur dix ont une seule personne à bord. Les files de voitures mal remplies s'allongent d'année en année aux entrées de Bourg.

Dans leur grande majorité, les conducteurs solitaires et embouteillés se sentent ridicules et pensent qu'ils devraient changer ... et ils ne changent pas, même avec un prix de l'essence qui grimpe. Pourquoi ?

Parce qu'ils ne voient pas d'alternative crédible.

Pourtant, il en existe quelques-unes. Examinons-les.



Mais où va l'agriculture bressane ?

On pourrait résumer l'évolution récente de l'agriculture bressane par le néologisme de « céréalisation ».

Sur le terrain, se multiplient des opérations « techniques » qui transforment progressivement notre environnement :

- busage et drainage de biefs et même de cours d'eaux soumis théoriquement à la loi sur l'eau,

- disparition des prairies naturelles, des mares.

Bonjour les grenouilles albanaises, les escargots et les champignons chinois.

- arrachage des haies et grignotage des espaces boisés classés au PLU ou non.

- transformation de gros élevages laitiers ou bovins en hangars clos où les animaux ne consomment plus d'herbe fraîche mais de l'ensilage,

principalement de maïs, à grands renforts de pesticides, et du soja OGM importé d'Amérique du Sud avec la déforestation qui l'accompagne.

Plus récemment, nous assistons au développement de la méthanisation à grands renforts de subventions publiques. Sous prétexte de produire du biogaz avec des cultures intermédiaires, une partie significative des terres cultivées sont affectées à des cultures à but énergétique. Ces apports sont limités à 15% des intrants mais la boîte de pandore est ouverte. Qui contrôlera ? Alors que l'Allemagne appuie sur le frein, cette politique pourrait avoir, à moyen terme, des impacts importants sur les sols (matière organique notamment) et accentuer la transformation de nos paysages.

L'implantation d'un « Mac do » à Jayat



vient couronner l'essor de la « malbouffe » sur notre territoire. Ça et là de nouveaux exploitants bio et/ou AOP portent l'espoir d'un retour à la raison mais, pour l'heure, la quantité paye encore plus que la qualité et certains ne résistent pas à la tentation du productivisme.

Malgré un potentiel important, la filière volailles a beaucoup de mal à remplacer les départs à la retraite et, si les périodes festives sont favorables à la filière, le reste de l'année, celle-ci est très largement dépendante de la restauration dont on connaît les affres en cette période de Covid.

Ainsi le centre de sélection de Béchanne, qui doit investir massivement pour se renouveler devra faire massivement appel aux collectivités pour survivre. En 2022, une baisse de 20% du nombre de poussins est envisagée.

Les laiteries d'Etrez et de Foissiat désormais réunies bataillent pour maintenir et apporter une valorisation aux exploitants qui respectent la charte « AOP beurre et crème de Bresse ». Grâce aux ralliements d'anciens fournisseurs de Danone et malgré le désamour de quelques-uns qui sont tentés par la production industrielle et quantitative, ce sont plus de 67% des litres de lait produits sur la nouvelle entité qui répondent désormais au cahier des charges de l'AOP et, depuis peu, à l'IGP « cancoillotte » qui permet de valoriser en metton le lait écrémé issu de la fabrication du beurre et de la crème.



N'oublions pas la production de lait de chèvre, sans doute la plus locale et qualitative, tirée par la vente directe, malgré l'absence de label ou d'AOP. Les filières de viande bovine et porcine sont également très présentes en Bresse et subissent les mêmes tiraillements que les autres filières mais ne bénéficient pas de labels qualitatifs, à l'exception de quelques élevages bio qui émergent au-dessus du lot dominant industriel.



Chacun, à son niveau, peut contribuer au renouveau et à la pérennité de notre agriculture et de nos paysages.

En première ligne, les collectivités qui maîtrisent la restauration des établissements scolaires et peuvent participer aux indispensables investissements.

En seconde ligne, les acteurs de la restauration, y compris les plus célèbres d'entre eux, pour qu'ils privilégient sur leurs cartes les produits AOP.

Plus généralement il faut lancer aux consommateurs un appel à privilégier dans leurs achats les produits issus de cultures qualitatives AOP (volailles, beurre et crème), bios et locaux au détriment des produits issus d'exploitations industrialisées qui détruisent progressivement nos paysages et notre biodiversité. Cela implique aussi de boycotter la restauration rapide dès lors qu'elle ne respecte pas ces critères.

Gilbert VEYRON

Les accords d'Évian (18 mars 1962)



Les accords d'Évian sont l'issue d'un long processus de négociations entre le FLN (Front de libération nationale) et le gouvernement français qui accepte, enfin, d'accorder à l'Algérie le droit à l'autodétermination, et donc à l'indépendance, après 132 années de colonisation et 7 années et demi de guerre. Mais leur application entre le 19 mars et le 5 juillet (indépendance de l'Algérie) ne se fera pas sans problèmes.

Ces accords comportent trois volets :

- Un accord de cessez-le-feu qui prend effet le 19 mars à midi prévoit l'arrêt des hostilités, les conditions de déplacement des forces militaires algériennes et françaises, la libération des prisonniers et une amnistie ;
- Les clauses politiques comprennent principalement l'organisation d'un référendum d'autodétermination et la mise en place d'un exécutif provisoire présidé par Abderahmane Farès et d'un Haut-Commissariat représentant la France ;
- Les clauses militaires concernent l'organisation de la présence militaire française après l'indépendance algérienne.

Ces accords n'ont pu se faire que grâce à la pression de plus en plus ferme du peuple algérien (les grandes manifestations de décembre 1960 - violemment réprimées - en sont sans doute l'exemple le plus probant), aux pressions internationales qui se sont multipliées, ce qui a amené De Gaulle à modifier progressivement sa politique algérienne : il admet le principe de l'autodétermination dès 1959, entame des discussions avec le FLN en juin 1960 à Melun (qui seront un échec) ; le principe de l'autodétermination de l'Algérie est approuvé le 8 janvier 1961 par référendum et les contacts avec les Algériens reprennent, mais il faudra encore 14 mois pour que les accords soient conclus.

Mais le cessez-le-feu du 19 mars n'est pas la paix.

En effet, la minorité de colons extrémistes (soutenue par certains militaires factieux) qui a fondé l'organisation de l'armée secrète (OAS) en février 1961 refuse ces accords et renforce son combat désespéré pour garder l'Algérie française.

L'Algérie connaît alors une période de « violence extrême » (S. Thénault, 2013). Pendant ces quelques mois, l'OAS met Alger et Oran à feu et à sang, s'attaquant aux appelés, aux pieds-noirs libéraux, aux Algériens, ce qui provoqua des réactions du FLN qui fit abattre des membres, réels ou supposés, de l'OAS. Parmi les faits saillants de cette période de « terre brûlée » voulue par l'OAS, on peut citer « la bataille de Bab-el-Oued » (quartier d'Alger) du 23 mars, l'attentat du port d'Alger le 2 mai, incendie de la bibliothèque universitaire d'Alger et la destruction de la mairie d'Oran le 7 juin, destruction des citernes d'essence du port d'Oran...

Ces semaines de « violence extrême »

- dont la responsabilité essentielle est l'action des desperados de l'OAS - vont ruiner définitivement la confiance entre les Algériens et les Européens et empêcher toute collaboration future dans le cadre de l'Algérie indépendante.

Les Européens d'Algérie deviennent des rapatriés... alors que beaucoup n'avaient jamais mis les pieds dans la « mère-patrie » !

Jacques Fontaine
7-03-2022.

Anniversaire de la naissance de Louis PASTEUR



Un lecteur réagit à notre article
du précédent numéro.

Si 2022 est l'anniversaire de naissance de PASTEUR, nous pouvons nous rappeler la réflexion de BECHAMP, médecin contemporain de PASTEUR : "le virus n'est rien, le terrain est tout", que PASTEUR a fait sienne peu de temps avant sa mort.

L'inventeur de la vaccination aurait-il approuvé les injections massives imposées par nos gouvernements, en faisant fi de la spécificité de chaque personne (le terrain), en nous inoculant un produit dont on ne connaîtra (théoriquement) la pertinence qu'en mai 2023 (fin des essais phase 4).

Nul doute que PASTEUR devrait se retourner dans sa tombe s'il voyait les méthodes archaïques et coercitives utilisées pour, soi-disant, permettre "une vie normale". Alors que maintenant on devrait avoir le recul suffisant sur ce virus, et les moyens pour déterminer si, oui ou non, chaque personne bénéficie de l'immunité naturelle, on s'entête à injecter en masse et en surnombre, des doses, au détriment d'effets réellement bénéfiques sur la santé des gens.

Non, PASTEUR ne serait pas fier de cautionner une telle opération, dont les motivations sont principalement financières et capitalistiques, sous prétexte de santé publique et de dangereuse pandémie incontrôlable.

La pensée unique frappe ici, nul succès en dehors d'un profit maximum, quitte à reporter le coût financier et humain sur les populations, y compris nos enfants.

Au nom de la fraternité, bien oubliée dans nos "démocraties", puissions-nous nous en souvenir en désignant /sanctionnant nos prochains représentants à élire.

Denis SERALE

TOTAL en Ouganda

TOTAL responsable d'un désastre humain et écologique en Ouganda

TOTAL s'apprête à forer plus de 400 puits de pétrole en plein cœur d'un parc naturel en Ouganda. Grâce à la loi sur le devoir de vigilance promulguée en 2017, il est encore possible d'empêcher ce projet destructeur pour le climat, l'environnement, les réserves naturelles et les populations (plus de 100 000 personnes affectées...)

En 2006, de larges réserves de pétrole ont été découvertes au cœur du parc naturel protégé des Murchison Falls, en Ouganda, dans la région des grands lacs d'Afrique.

TOTAL, associée à d'autres compagnies pétrolières anglaises et chinoises, s'est positionnée pour développer un projet d'une envergure colossale.

TOTAL va forer plus de 400 puits, permettant d'extraire environ 200 000 barils de pétrole par jour. De plus, un oléoduc géant de 1 445 km de long sera construit pour transporter le pétrole, impactant des territoires à la fois en Ouganda et en Tanzanie. En tout, plus de 10 milliards de dollars sont investis pour ce projet pétrolier démesuré.

Quelles que soient les décisions de justice rendues grâce à la loi sur le devoir de vigilance, et même si TOTAL respectait les droits des communautés ougandaises et minimisait les impacts environnementaux locaux, ce méga-projet pétrolier ne devrait pas voir le jour. En effet, pour rester en deçà des 1,5 °C de réchauffement climatique, plus de 80% des réserves fossiles déjà connues doivent rester dans le sol. Cela veut dire que plus aucun projet pétrolier ne doit être lancé, en Ouganda comme ailleurs.



Localement, nous avons créé un collectif de soutien et d'information. L'idée est de mener régulièrement des actions aux abords de stations du groupe TOTAL, afin d'alerter la population et plus particulièrement les clients de TOTAL, qu'en venant prendre de l'essence à cette enseigne, ils contribuent indirectement à ce projet destructeur. Tout acte posé a une conséquence. Nos choix sont plus importants qu'on ne le croit, ils ont des conséquences. Ensemble, nous pouvons empêcher TOTAL de créer l'irréparable.

Une première action du collectif a eu lieu à Bourg, le 25/02 devant la station TOTAL Bd Mal Juin. Et beaucoup d'autres suivront. Alors vous-aussi, REJOIGNEZ-NOUS !
Pétition : <https://www.amisdela terre.org/campagne/total-rendez-vous-au-tribunal/>

Page Facebook: STOP TOTAL: <https://www.facebook.com/Stop-Total-106301668657425>

Jean-Pierre Collet, pour le collectif STOP TOTAL «LEUR TERRE EST À EUX»

Premier tour de la présidentielle Un coup de pub à 800 000 euros !

Même s'ils ne le disent pas et même si les journalistes non plus ne le disent pas, la plupart des candidats à l'élection présidentielle savent très bien qu'ils n'ont aucune chance d'être à l'Élysée à l'issue du second tour..

Dès lors que les candidats obtiennent leurs 500 parrainages, ils sont assurés que leur campagne « de pub » sera payée par les finances publiques à hauteur de 800 000 €. Et ceci quel que soit le score qu'ils ont obtenu au soir du premier tour le 10 avril. Les candidats qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages se voient rembourser la moitié de leurs frais de campagne dans des proportions bien plus considérables, 50 % d'un plafond de 16 millions pour le premier tour et 50 % d'un plafond de 22 millions pour le second tour.

Campagne de pub ou occasion unique de défendre leurs idées avec un temps de parole dans les médias, quel que soit l'importance de leur parti. Le CSA veille au grain et ne se soucie pas des sondages pour accorder un temps de parole égalitaire.

Préparation des législatives

Mais les candidatures au premier tour de la présidentielle, c'est aussi, pour certains, un moyen de préparer l'élection ou la réélection de leurs députés en menant campagne très longtemps d'avance. Car le véritable enjeu financier, c'est celui des législatives. Ce sont elles qui assurent le financement des partis tout au long des 5 ans de la législature.

Financement des partis politiques

Si les candidats d'un parti obtiennent au moins 1 % des inscrits dans au moins 50 circonscriptions, le parti recevra chaque année de la législature un financement public de 1.64 € par voix obtenue.

Mais en plus, chaque député élu rapportera à son parti la somme de 37 400 € par an.

On comprend mieux que c'est l'élection législative qui assure le financement public régulier des partis, la présidentielle n'étant pour plusieurs d'entre eux, qu'un tour de chauffe.

Charles VIEUDRIN

Le wokisme

Il faut revenir au sens du mot anglais : woke vient de euwek qui a le sens d'être éveillé.

Ce que les militants veulent dire quand ils disent qu'ils sont woke, c'est qu'ils sont vigilants, attentifs à des formes de racisme, de sexisme qui sont parfois discrètes, voire invisibles. Donc c'est l'idée d'être conscientisé, engagé et attentif à des formes de vie sociale qui ne sautent pas aux yeux, qui n'ont pas forcément de manifestations directes, arbitraires, violentes de racisme ou de sexisme.

Histoire du wokisme

C'est une expression assez ancienne, on la retrouve dans la bouche des antiesclavagistes aux États Unis au 19ème siècle. Ils disent qu'il faut être owek contre les formes d'esclavage qui sont encore légales aux États Unis. On retrouve aussi ce terme dans l'argot noir américain des années 1960, il est utilisé une fois par Martin Luther King dans la lutte pour les droits civiques. Le terme devient ce qu'il est vraiment aujourd'hui dans les années 2000 avec l'apparition du mouvement Black Light Mater qui dénonce les violences policières et aussi toutes les formes de racisme un peu discrètes, un peu subtiles, c'est-à-dire ce qu'on appelle aujourd'hui, le racisme systémique.

Est-ce un terme positif ou une insulte ?

Woke, c'est au départ un terme assez flou, c'est une forme d'éveil difficile à cerner qui est récupéré par les adversaires de ce qu'on appelle le wokisme, pour le dénoncé, le critiquer. C'est un mot qui est devenu un épouvantail, un repoussoir comme islamo gauchisme ou politiquement correct.

Woke et non-woke.

Au début des années 2000 on commence à parler de racisme systémique, on parle aussi de racisme d'État, de racisme institutionnel. Cette notion renvoie à l'idée qu'il n'y a pas seulement des gens qui proclament des idées excluantes, qui ne veulent pas vivre avec d'autres. Il y a aussi des institutions qui sont imprégnées par des stéréotypes, des préjugés et des idées qui sont issues de l'esclavage, de la colonisation et que ce monde n'est pas totalement décolonisé et que ces schémas produisent un racisme qui est parfois très discret, pas toujours explicite, qui peut même échapper à ceux qui en sont les acteurs et qu'il faut donc aller le traquer. C'est dans ce contexte que va apparaître l'expression de wokisme.

Un racisme dont les auteurs ne sont mêmes pas conscients

Ce racisme-là se manifeste par une foule de micro-agressions, de petites discriminations, de petits décalages qui forment au bout d'un moment, une expérience partagée de la discrimination. C'est par exemple le fait que si vous envoyez un CV et que vous vous appelez Rachid BEN BELLA, vous avez sans doute moins de chance d'obtenir un rendez-vous que quelqu'un qui s'appelle Fabrice DUPONT. Qu'est-ce qui se passe dans la tête de la personne qui sélectionne les CV ? Il n'est pas forcément raciste, mais il y a toute une sorte de représentations qui sont attachées à un nom arabe que à son insu, presque, il va probablement préférer la personne qui s'appelle Fabrice DUPONT et il va peut-être même ne pas en avoir conscience. De ces attitudes répétées, naît la notion de « privilège blanc ».

*D'après un texte d'Anne Chemin
Journaliste au Monde*

Les révoltés de Montéfanty (*)

Il y a 35 ans, en 1987, la Bresse ressentit comme un choc l'annonce d'un projet de stockage de déchets nucléaires à vie longue dans le sel de son sous-sol. Certes, ce n'était pas un choix définitif, puisque trois autres sites en France, un de granit, un autre d'argile, un troisième de schiste, étaient susceptibles, eux aussi, de recevoir un jour ces déchets. Mais devant le danger et l'image néfaste que représentait pour toute la Bresse, ce stockage en profondeur, un vent de révolte souffla dès que l'on eut connaissance de ce projet. Une révolte qui allait durer près de quatre années, avec une mobilisation constante des élus, toutes opinions confondues, des responsables économiques et associatifs, des Bressans de souche et d'adoption, du monde rural comme du monde urbain, unis comme jamais. Tous attachés à un terroir, à un territoire, qu'ils avaient à coeur de défendre. Etre prêts à tout pour cela. C'est cette épopée, avec documents à l'appui, que trois des acteurs de l'époque, Louis Jannel, Jean Paul Comas, Serge Favier, parmi les plus actifs dans cette "bataille" face à l'ANDRA, et auxquels s'est joint un témoin médiatique Antoine Rousset, ont entrepris, dans un ouvrage, de nous raconter par le détail, année après année, mois par mois et quasiment jour après jour. Alors, quand on sait, depuis les premiers mois de 2010, que les mines de sel de ASSE en Allemagne, où sont entreposés de nombreux fûts de ces déchets nucléaires, ont laissé s'infiltrer des eaux de surface en provoquant inquiétude et panique, on se dit que ces "Révoltés de Montéfanty", il y a trente-cinq ans, grâce à leur détermination, leur courage, leur audace, ont eu raison de tenir front jusqu'au bout.

Quatrième de couverture du livre Serge FAVIER nous dit que le livre est épuisé, mais qu'une réédition est envisagée.

Contact :
247 rue des Carronnières
01340 Montrevel en Bresse
Tél : 04 74 52 61 88

(*) Montéfanty est un lieu-dit de la commune de Saint Jean sur Reyssozue.

Ciné-ma différence

Depuis quelques mois, les séances ont repris, ouvertes à tous, proposées par l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés. Samedi 11 juin à 14 h 30 au cinéma La Grenette à Bourg en Bresse : « Le loup et le lion » de Gilles de Maistre. *Ciné-ma différence*, une occasion de rencontre entre personnes handicapées et valides. Organisation adaptée pour les personnes dont le handicap peut entraîner des troubles du comportement. Accompagnement par des bénévoles si besoin. Information de l'ensemble du public. Son modéré. Lumière éteinte progressivement. Absence de publicité et de bandes annonces.

Pierre RABHI, un homme controversé, sa fille répond

À plusieurs reprises et à nouveau à l'occasion de sa disparition, Pierre RABHI a fait l'objet de critiques. Dans cet article, sa fille Sophie RABHI répond à quelques-unes d'entre elles.

Au-delà de la peine qui s'est ajoutée à ma peine à la lecture de certains commentaires médiatisés sur mon père venant tout juste de décéder, j'ai été une fois de plus interrogée sur les mécanismes de cette violence du mensonge et du jugement que j'ai moi-même subie à une moindre échelle. Nous vivons dans cette société, parfois difficile à apprécier pour ce qui me concerne, où des individus se permettent de construire et déconstruire l'image d'autrui à leur convenance.

Homophobe ?

Les qualificatifs dont on a affublé mon père sont, pour le coup, totalement inappropriés. Homophobe ? Pour quoi faire...? Il s'ouvrait à tout le monde, avait des amis de tous les bords et se foutait pas mal des orientations sexuelles de chacun·e. Il était interrogé plus qu'il se questionnait sur les

mutations affectives et identitaires de notre société, et tentait de les interpréter à l'aide du référentiel qui était le sien : celui de la Nature. Cela ne fait pas de lui un homophobe. Il n'avait aucune agressivité ni aucune volonté d'agir à l'encontre de qui que ce soit.

Misogyne ?

Le contraire plutôt. Il se méfiait des comportements des hommes. « Le féminin au cœur du changement » était l'une de ses convictions les plus ancrées. Et en tant que fille parmi des garçons, je suis bien placée pour savoir que mon père était tout sauf misogyne, encourageant ses filles à être créatives et libres autant que ses garçons.

Vénel ?

C'est sans doute le qualificatif le plus drôle pour ses proches, qui connaissaient bien son fameux « sens des affaires » (il a fallu longuement parlementer pour qu'il accepte d'augmenter le tarif de ses conférences ces dernières années) et ses poches percées de petit Poucet, à distribuer ses petits sous à qui en avait besoin ! S'il y a bien une chose que mon

père m'a apprise, c'est que nous ne sommes pas notre argent et que celui-ci se partage sans modération...

Il est urgent que tous ceux qui projettent leurs espoirs et leurs frustrations sur les autres, quitte à les dézinguer (ou à dézinguer de merveilleux projets), reprennent la responsabilité de ce qu'ils·elles attendent de la vie et le vivent par eux-mêmes, sans délai. Cela facilitera l'existence de celles et ceux qui tentent avec passion de rendre le monde meilleur, et permettra que de grandes aspirations (les vôtres messieurs-dames) se réalisent enfin.

Alors, plutôt que juger sans savoir, critiquer, assassiner médiatiquement, passer du temps à cliquer sur des pouces bleus, si vous réalisiez des projets à la hauteur de vos attentes ?

Allez, courage, si chacun·e fait sa part, ça devrait bien se passer.

Et peut-être même que nos enfants auront un avenir...

Je t'aime mon papa d'amour, et tu nous manques tellement.

Sophie Rabhi

Thérapie Génique.....

Dans des déclarations largement diffusées dans les médias, certains politiciens ou artistes ont affirmé que la vaccination anti-Covid par ARN messager pouvait être considérée comme de la thérapie génique (argument également développé avec fermeté par les anti-vaccins).

La thérapie génique consiste à corriger un gène défectueux par tout ou partie de la séquence d'ADN homologue du gène normal. A tous, je me permets de répondre que si leurs études leur avaient laissé quelques souvenirs de Biologie, ils sauraient qu'il est impossible qu'un ARN- quel qu'il soit - puisse directement s'intégrer au génome et provoquer ce qu'ils appellent à tort une thérapie génique. Pour faire simple, ce processus réclamerait au préalable la transcription de l'ARNm en ADN par une enzyme spécifique propre aux virus (la Transcriptase Inverse) qui n'est évidemment pas présente dans le vaccin.

De surcroît, le gène de la protéine « spike » du virus n'est pas présent naturellement que je sache, dans le génome humain ! Et je ne vois donc pas quel gène absent du génome pourrait être corrigé par l'ARNm de spicule viral. Pour ces deux très bonnes raisons, il n'y a aucune possibilité pour que la vaccination anti-Covid puisse être apparentée à une quelconque thérapie génique. Quand on ne sait pas, on ne parle pas.... Sauf si on veut occuper le devant de la scène en répandant n'importe quelle idée, même la plus fausse...

PS. L'Acide DésoxyriboNucléique (ADN) est le support de notre hérédité grâce à une succession de nucléotides (Adénine, Thymine, Guanine, Cytosine) greffés sur une chaîne de sucre, le désoxyribose. Une enzyme spéciale le copie en ARNm (le sucre est alors l'Acide ribonucléique, ARN, la thymine y est remplacée par l'Uracile). La séquence de ces 4 nucléotides AUGC de l'ARNm est alors le reflet exact de celle de l'ADN : elle va alors être copiée en protéines par les ribosomes. Ainsi les protéines de notre organisme sont en filiation absolue avec notre code génétique.

Jean Paul Blanchet
Professeur Émérite de Biologie Cellulaire et Génétique



Transition vers l'éco mobilité

Suite de la page 1

Le vélo électrique

Pour des trajets jusqu'à 10 kilomètres, le vélo à assistance électrique est la solution d'avenir. Si on habite à dix kilomètres en périphérie et qu'on passe de l'auto au vélo électrique, on va perdre une quinzaine de minutes sur le trajet, qu'on va regagner en partie en évitant les embouteillages et la recherche d'une place de stationnement en ville. Ceux qui achètent un vélo électrique disent qu'ils le font parce que c'est moins cher, que c'est pratique, rapide et agréable. L'environnement et la santé sont également des motivations. La pratique du vélo électrique est en train d'exploser. Si cette transition se fait vite, c'est parce qu'on change de comportement sans changer de modèle social. Le modèle de la voiture, c'est une offre commerciale (les vendeurs de voitures, les réparateurs), des services publics (les routes, le stationnement), des acheteurs individuels et une utilisation en solo. Le modèle du vélo électrique, c'est exactement le même. Ça facilite le changement.

La voiture électrique

La voiture électrique décolle aussi. Il y a deux raisons à cela : l'Union Européenne l'impose aux constructeurs et on ne change pas de modèle social. Cela dit, la voiture électrique n'est pas la panacée. Son empreinte carbone reste forte car il faut fabriquer le véhicule et les batteries, son prix d'achat est élevé et elle prend autant de place dans l'embouteillage qu'une voiture thermique. Changer pour des voitures électriques ne résoudra pas tous les problèmes.

Le covoiturage

Nos dépenses de carburant augmentent. En covoiturant, nous pourrions les diviser par deux, ou par trois, ou par quatre ! Ça dépend du nombre des passagers dans le véhicule. Généraliser le covoiturage aurait un impact énorme ... mais on n'y arrive pas. En France, le taux de remplissage des voitures diminue constamment depuis 50 ans, et Blablacar n'a pas inversé la tendance.

Notre Agglo propose une appli qui s'appelle Rubis'Covoit et qui devrait permettre aux conducteurs et aux passagers de se rencontrer, mais elle n'a pas décollé. Dans certains villages, des dizaines de personnes ont accepté de recevoir des demandes de covoiturage par l'intermédiaire d'une liste de diffusion. Ceux qui font une demande ont de bonnes chances de trouver un conducteur mais ça ne décolle pas non plus. Pratiquement personne ne fait de demande. En revanche, il y a un système qui marche et on s'en rend compte en écoutant les témoignages de changement de mobilité que notre association diffuse à la radio tous les mois. Alice, Ludivine et Marie Line habitent dans trois villages différents. Chacune parvient à covoiturer régulièrement. Toutes ont procédé de la même façon. Elles ont parlé avec



leurs collègues sur leurs lieux de travail et avec leurs voisins dans leurs villages. Elles ont repéré avec qui elles pouvaient partager des trajets.

Après quelques essais, chacune a construit son petit cercle de covoitureurs réguliers. Ces petits groupes apportent deux choses essentielles que les autres systèmes n'apportent pas : zéro inquiétude sur le fait qu'on va trouver une voiture et zéro complication pour le rendez-vous.

Dans chacun de ces trois témoignages, on voit une personne très motivée qui recrute son petit groupe de collègues et voisins. Ensuite, c'est le groupe qui rend le covoiturage archi facile, ... et la facilité fait la réussite. On voit qu'on est passé d'un modèle social individualiste à quelque chose d'autre : pas d'offre commerciale ni de service public mais une personne motrice et un tout petit groupe.

L'auto partage

Si l'on est très souvent cycliste, usager des transports publics ou covoitureur passager ou un peu des trois, alors il devient possible d'avoir une voiture de moins dans la famille. Avec le covoiturage, on économise sur le carburant. Ça peut aller jusqu'à 500 € par an. Avec une voiture de moins, on économise environ 3500 € par an, sept fois plus ! Mais s'il y a une voiture de moins, il faut très probablement une solution de secours. À plusieurs reprises dans l'année, la voiture dont on s'est séparé va manquer sérieusement. Ces jours-là, l'idéal est de faire appel à un système d'auto partage entre particuliers s'il en existe un à proximité.

Est-ce qu'il existe une appli pour cela ? Oui. Elle s'appelle Drivy. Si l'on cherche une voiture à emprunter à Bourg, Drivy en propose une demi-douzaine. Si on en cherche une dans un village périurbain, on est presque toujours bredouille. En revanche, plusieurs villages ou petites villes françaises ont réussi à faire prendre la mayonnaise de l'auto partage entre particuliers. Notre association a enquêté à Crest dans la Drôme, à Amplepuis dans le Rhône ou à Liesle dans le Doubs.

Dans chacun de ces lieux, une dizaine de voitures sont prêtées occasionnellement à une dizaine de personnes. Les sorties sont courtes, de l'ordre de 100 km, et brèves, de l'ordre de 24h. C'est typiquement du dépannage.

Suite P 8

Transition vers l'écomobilité

Suite de la page 7

L'emprunteur verse environ 30 cts /km au propriétaire, carburant inclus et il y a un contrat pour les questions d'assurance. Et qu'est-ce qu'on observe dans ces différentes expériences ? À chaque fois, c'est un emprunteur très motivé qui a recruté quelques prêteurs et qui a constitué un petit groupe d'auto partage. Ensuite, le groupe s'est élargi tout doucement.

Une personne motrice et un petit groupe.

On voit que le covoiturage et l'auto partage ne marchent pas à la campagne quand on reste dans le modèle social individualiste mais qu'on pourrait probablement compter sur autre chose pour faciliter la transition qui tarde à venir. Le modèle alternatif, c'est celui d'une personne motrice très motivée, qui parle à ses collègues et à ses voisins pour constituer un petit groupe, lequel facilite la mutualisation et rend le changement de mobilité possible.

Comment aider à une transition qui emprunterait un tel chemin ? Il s'agit de repérer les personnes motrices, dans les villages et dans les entreprises et de les aider. Comment faire ? C'est une belle question à laquelle notre association essaiera de répondre aussi vite que possible.

Jacques TOULEMONDE

Président d'AutosBus

Pour en savoir plus

www.autosbus.fr – contact@autosbus.fr

L'auto partage entre particuliers en zone peu dense

<https://www.autosbus.org/sites/default/files/AutopartageParticuliers.pdf>

Correspondance : 125 rue Neuve F-01250 Journans

06 87 72 92 14 - 04 74 42 65 51

Sur les ondes

Un pas vers l'éco mobilité, en partenariat avec RCF Pays de l'Ain et Radio B

<https://www.autosbus.org/PrixEcomobilite>

Le pot au noir

Dans les océans, au niveau de l'équateur, le Pot au Noir, c'est la rencontre des alizées du Nord et du Sud qui sont extrêmement violents. Au temps de la marine à voile, soit le bateau reste encalminé car le vent est d'un calme plat, soit le vent est aussi violent que le bateau fait naufrage. Et la question que je me pose à propos de la mondialisation « Est-ce que l'on est pas en train de se rapprocher du Pot au Noir et si on rentre dedans, comment on en sort ? On est encalminé ou on risque de faire naufrage ?

CV

La 2ème phrase du mois

« Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres »

Antonio GRAMSCI (1891 – 1937).

Philosophe, écrivain, historien italien, membre fondateur du parti communiste italien, il est emprisonné par le régime mussolinien en 1926, jusqu'à sa mort, 11 ans plus tard.

La mondialisation

La mondialisation : tous différents, mais tous interdépendants et tous solidaires. « Aux quatre vents du monde », petit guide de navigation sur l'océan de la mondialisation.

Nous vivons dans une société à bout de souffle, désenchantée et plutôt fière de l'être. Une société d'où l'esprit aurait été chassé par la matière, la raison numérisée ne laissant guère de place au rêve.

Placer la réflexion « aux quatre vents du monde » c'est précisément rêver, pour changer le monde, de lui redonner souffle.

Mais où trouver le souffle, lorsque les interdépendances croissantes paralysent les États et semblent condamner toute action à l'impuissance ?

Comment transformer ces interdépendances subies en projet commun ?

En mobilisant les forces imaginantes du droit. Alors que les écueils se multiplient (terrorisme global, dérèglement climatique, désastre humanitaire des migrations, crises financières et sociales), ce petit guide de navigation fournit cartes et boussole aux femmes et aux hommes de bonne volonté qui n'ont pas renoncé à maîtriser leur destin.

Mireille DELMAS-MARTY

Elle a enseigné le droit à l'Université (Lille-II, Paris-XI et Paris-I), a été titulaire de la chaire « Études juridiques comparatives et internationalisation du droit » au Collège de France. Elle est notamment l'auteur des Forces imaginantes du droit (4 vol. parus au Seuil de 2004 à 2011), de Libertés et sûreté dans un monde dangereux (Seuil, 2009) et de Résister, responsabiliser, anticiper (Seuil, 2013). Elle est membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Ébullitions – journal mensuel

N°180 mai/juin 2022

• Prix au N° : 1,5 € • Abonnement un an, 10 N° : 15 €

• Six mois : 7,50 €

(Chèques libellés au nom de : Association Ébullitions)

Adresse : Maison de la Culture et de la Citoyenneté, 4, Allée des Brotteaux, CS 7027001006 BOURG-EN-BRESSE, CEDEX.

Contact et envoi des textes : 06 63 30 81 01 ebullitions01@gmail.com

Ce N° a été tiré à 400 ex

Le journal est né au sein du Forum départemental des listes citoyennes en 2002, premier N° en janvier 2003. Le collectif de réalisation et d'animation créé avec Jean-Pierre COTTON est composé actuellement de Jean Luc MAURIER, Charles VIEUDRIN, Bruno CALATAYUD, Bernard MERCIER et Hubert GUILLET.